



« La Maison de l'Histoire de l'École dans la Manche »

(Association loi 1901)

Compte rendu de la réunion visioconférence du 06 avril 2021

Le conseil d'administration de la Maison de l'Histoire de l'École dans la Manche s'est réuni par visioconférence, le mardi 6 avril 2021, à 18h15.

Cette réunion s'est déroulée conformément à l'ordre du jour inscrit sur la convocation transmise aux membres.

Étaient présents :

Mmes Houel, Desbutes, Langlois, Procureur,
MM. Aumont, Bisson, Forget, Jouault, Le Bohec, Madec, Marion et Steiner.

Étaient excusés :

Mmes Clément, Daret, Gendreau
MM. Barré, Gaillet

La présidence de séance était tenue par M. Michel Le Bohec.

Administration au sens large

- Point sur la situation administrative :

- Vacance de poste :

Madame Gendreau, ayant demandé à quitter les fonctions de présidente, le président de séance a rappelé l'article 9 des statuts qui prévoit l'élection d'un nouveau président pour la durée couvrant jusqu'à la prochaine assemblée générale.

M. Yves Marion a été élu président à l'unanimité des voix.

Le secrétaire transmettra les documents réglementaires à la Direction départementale de la cohésion sociale - Préfecture de la Manche pour mise à jour du dossier de l'association.

Le président élu a rendu hommage au travail exceptionnel effectué par Mme Gendreau depuis la création de l'association et a proposé qu'elle soit nommée « Présidente d'honneur » de l'association.

La proposition a reçu l'accord des membres du conseil d'administration à l'unanimité.

- Préparation de l'Assemblée générale :

L'assemblée générale prévue initialement en juin 2020 a été repoussée en décembre 2020 pour enfin être annulée pour raisons sanitaires.

L'assemblée générale 2021 sera réunie selon des normes non encore définies. Néanmoins, la période pré-estivale a été retenue.

Cette assemblée générale sera dite extraordinaire concernant la relecture et l'adoption de statuts modifiés, et ordinaire concernant la vie de l'association.

- Point sur la situation financière

Les comptes sont dans le positif. Une subvention a été demandée à la Mairie de Carentan pour présentation au conseil municipal.

M. Le Bohec annonce que l'AMOPA 50 et la revue « Manche, Education, Culture Patrimoine » continuent de s'associer à la MHEM et lui versera le montant récolté au titre de la dite revue.

Communication

Le président élu prendra contact avec la presse locale pour informer du changement de présidence et mettre les projecteurs sur l'association.

Le site Internet fonctionne bien : le nombre de visiteurs augmente et compte aujourd'hui plus de 12 500 connexions. Le traitement des données (nombre de pages, temps passé...) permet d'affirmer que les informations sont vues et LUES.

Les vitrines sont réaménagées régulièrement (renouvellement de 4 ou 5 par an). Elles sont un vecteur de communication sur l'objet intrinsèque de l'association.

Inventaire et stockage

Les ouvrages et objets détenus par la MHEM doivent figurer sur un inventaire. A ce jour, l'inventaire est tenu sur support informatique (logiciel de bibliothèque) au fur et à mesure des enregistrements. Bon nombre d'articles sont néanmoins encore enregistrés sur support papier, en attente de saisie informatique. L'appel est lancé pour trouver des « agents de saisie ». Une formation à la saisie sera effectuée par M. Steiner.

Compte tenu des collections reçues et à recevoir, le local de la rue du château demande à être redistribué. Une étude de faisabilité est en cours (étagère...).

M. Jouault attire l'attention de l'exiguïté des lieux et souligne que des espaces seraient libérés dans les établissements scolaires publics. La question de la mise à disposition de ces espaces en période de vacances scolaires reste posée.

Questions diverses

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 19h15.

Fait à Querqueville, le 9 avril 2021

Michel Madec,
Secrétaire MHEM

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M Madec', with a horizontal line underneath it.